## TITRE DE CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCES RNCP - Niveau II\*





# TITRE DE CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCES

Code RNCP : 15790 Code CPF : 14415

Bac+3



#### **QUELS MÉTIERS?**

La formation **Titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances** s'adresse aux professionnels de l'assurance qui souhaitent acquérir ou renforcer leurs connaissances en gestion de patrimoine. L'obtention du Titre permet de remplir la condition de diplôme pour accéder à l'intermédiation en assurance (IAS), en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), en investissements financiers (CIF)\*, ainsi qu'à la carte de transaction immobilière.

\* La certification AMF n'est pas intégrée au diplôme et doit être passée séparément.



#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Le programme forme au métier de Conseiller auprès d'une clientèle privée ou patrimoniale au sein d'entreprises d'assurances ou de bancassurance.

Il permet d'exercer des activités :

- Commerciales (développement, communication et négociation)
- Stratégiques et à haute expertise en matière de solutions patrimoniales (expertises économique, juridique, fiscale et financière)



#### **PROGRAMME**

- Gestion de patrimoine et bilan patrimonial
- Environnement fiscal du client patrimonial
- Stratégie patrimoniale et politique de placement
- Situations familiales et patrimoniales
- Protection sociale et assurances
- Techniques de négociation commerciale de l'assurance des personnes
- Fiscalité du chef d'entreprise et transmission d'entreprise
- Ethique de la gestion de patrimoine et devoir de conseil
- Méthodologie du bilan patrimonial



#### **MODALITÉS D'ACCÈS**

- Formation continue
- VAE

6 LIEUX DE FORMATION



### **DURÉE DE LA FORMATION**

- La formation de 16 jours se déroule sur 9 mois, d'Octobre à Juin
- Les sessions sont de 2 jours consécutifs

CONTACT

01 47 76 58 00 alternance@ifpass.fr formationcontinue@ifpass.fr